## Verifica in itinere n°2 – entraînement au texte argumentatif en français

## Article support : « Netflix contre l’exception culturelle », *Le Nouvel Observateur*, par Claude Soula

## Question : Dans quelle mesure l’État doit-il soutenir la création culturelle nationale ?

## Analyse du sujet :

Les mots importants : État, culturelle, création, soutenir

L’agent : L’État , l’action : soutenir (= donner de l’argent), l’objet : la création culturelle > attention, il ne s’agit pas de la culture en général, même si on peut ensuite élargir le sujet, mais bien de la création. Il faut faire une analyse précise du sujet pour éviter le hors-sujet (arguments concernant l’éducation en France par exemple).

## Introduction (entre 5 et 15 lignes maximum)

L’exception culturelle est un concept bien français qui étonne beaucoup nos pays voisins ***[phrase de mise en contexte général]***. Le géant américain de la vidéo débarque sur le territoire français et introduit bien des crispations : la France ne veut pas de Netflix et de son offre culturel. ***[je m’appuie sur l’article pour amener la question qui sera le fil rouge de mon développement]*** Protectionnisme rétrograde d’une nation réactionnaire qui craint de se confronter aux autres ou nécessaire défense d’une diversité de cultures dans un monde de plus en plus globalisé et, paradoxalement, de moins en moins multilatéral ? En somme, est-ce à l’État de soutenir la création culturelle nationale ? ***[je reprends la question – la problématique – et j’annonce mon plan : pour/contre]***

***[je saute deux-trois lignes]***

## I. L’État doit soutenir la création culturelle nationale

### I.1 Une vision du monde : la société a besoin de la culture

 C’est d’abord au nom d’une vision du monde qu’on peut soutenir l’interventionnisme étatique dans le domaine de la création culturelle.

 La culture n’est jamais à fonds perdus : surtout en période de crise, il est indispensable de miser sur la culture. Elle apporte de la réflexion, de nouvelles formes d’organisation et peut aussi, de manière peut-être plus cynique, détourner l’attention des problèmes quotidiens. Plutôt que la Société du spectacle (Guy Debord) des médias et des politiques. De plus, les investissements franco-français dans le domaine du cinéma et de la télévision sont parvenus à l’autonomie financière du secteur : financer la création culturelle (via les taxes sur les billets d’entrée, les subventions au CNC, etc.) est donc en réalité économiquement rentable. Enfin, une société sans art est une société morte.

Au-delà de cet aspect, c’est aussi une vision du monde qui est défendue et un principe sur lequel on ne devrait pas déroger : la culture n’est pas à vendre, elle n’est pas une marchandise comme les autres ***[argument de principe/idéologique]***. Si l’on pousse au maximum cette idée, on pourrait même soutenir que la culture *doit* être une dépense (comme le sport, au sens de George Bataille), une dépense improductive, libre et gratuite, une énergie. C’est là son essence et cela doit le rester : l’excédent, le superflu et la décharge s’oppose alors à une société petite-bourgeoise fondée sur la conservation, l’accumulation et la retenue. On peut ainsi s’inscrire en faux contre la domination *dans tous les domaines*, même culturel qui devrait en être excepté, du capital et de l’industrie *(quelques références :* *H. Arendt l’impérialisme = origine du totalitarisme ; Theodor Adorno Le concept d’industrie culturelle)*. La création n’est pas un produit culturel de masse et ne devrait pas être un produit marketing. Contre ceux qui accusent la France d’être conservatrice, les fonds publics alloués à la culture française sont ainsi la meilleure réponse : qui dépense sans compter ne peut pas être accusé de conservatisme.

#### Transition

Cet argument de principe est d’autant plus vrai que le soutien à la création par l’État est souvent le garant de productions objectivement de qualité. La raison rejoint alors le cœur pour la défense d’un interventionnisme dans le domaine culturel.

***[je saute une ligne]***

### Un état de fait : la qualité des productions françaises soutenues par l’État

Le cas de l’audiovisuel français prouve, si besoin est, qu’en réinvestissant dans la création culturelle, les projets soutenus peuvent être de qualité. Qu’on pense par exemple aux productions télévisuelles de Canal + et notamment à la qualité de ses séries et de ses équipes de scénaristes et d’acteurs (Braquo, Borgia, Engrenages, Maison close, Mafiosa…)

D’autre part, on ne peut nier l’importance et la tenue d’initiatives comme les festivals (Cannes, Avignon, Annecy, Angoulême, Deauville), la vivacité du réseau de salles Arts & Essais. En somme, l’organisation et le financement de ces événements permet aussi de découvrir des talents et en fait un vivier pour la création de bonne qualité. Combien de spectacles ou de troupes de théâtre repérés lors du *off* à Avignon ! L’État doit sortir d’une visée patrimoniale pour engager une perspective prospective de création, d’initiatives car on ne peut vivre que sur l’existant pour inventer l’avenir.

#### Transition

En effet, au-delà du principe, au-delà de l’état de fait, on peut aussi soutenir que le financement public de la culture doit relever d’un objectif essentiel pour les identités nationales : la conservation d’un patrimoine culturel immatériel.

***[je saute une ligne]***

### Un objectif : conserver un patrimoine culturel immatériel

Dans une monde de plus en plus globalisé, comment éviter l’homogénéisation et le nivellement des produits culturels ? Comment conserver ce qui fait les identités des peuples ? Souvent les œuvres aux identités fortes sont les œuvres les plus intéressantes. Dans la création on attend toujours de l’originalité, une spécificité, un nouvel éclairage, un autre regard ; or, si on « consomme la même culture », nous aurons tous les mêmes influences et les mêmes sources d’inspirations ce qui créera alors une mondialisation par le bas, soit une standardisation culturelle, une uniformisation. *(quelques références : Roland Barthes Culture de masse/Culture cultivée ; George Ritzer Mcdonalisation ; Edgar Morin La culture de masse comme concept anthropologique un ensemble de pratiques et de représentations (et pas un concept d’appartenance à un groupe déterminé : ethnologique)).* Force est de constater que les imitations des productions américaines ne font pas long feu en France : différences de mœurs ? d’humour ? de moyens ? de traditions ? Quoi qu’il en soit, toutes les émissions qui ont tenté d’imiter les *talk-shows* humoristiques d’un Jimmy Fallon par exemple ont lamentablement échoué. N’est-ce pas là la preuve concrète que la spécificité culturelle, quoi qu’il nous en coûte, existe bel et bien et qu’il est inutile de vouloir la contrecarrer ?

#### Transition

Mais à quel prix ? Dans le contexte actuel de crise financière, est-il vraiment raisonnable de soutenir cette non-rentabilité de la culture à la charge de l’État ?

***[je saute deux-trois lignes]***

## II. L’État ne doit pas soutenir la création culturelle nationale

### L’argument économique

1. Le tout gratuit n’existe pas > les subventions, un gouffre pour le budget de l’État
2. Problème des intermittents du spectacle (allocation indemnisation chômage pour les artistes) : grande disparité, beaucoup d’artistes créatifs en vivent mal ; alors qu’une poignée, surtout dans le cinéma et la télé, sont plein aux as.
3. Pas toujours au profit de la qualité : pourquoi nous imposer sans cesse de la chanson française d’un niveau moyen au motif qu’il y a des quotas – disparité dans la diffusion radio etc. ?
4. Prélèvement sur les impôts de tous alors que la culture n’est pas encore vraiment accessible à tous.
5. L’Etat a une fonction régalienne, pas une fonction de création : qu’il se contente donc de maintenir le patrimoine et ensuite on verra…

***[je saute une ligne]***

### L’argument discriminatoire

1. Une sorte de discrimination positive qui peut être matière à débat.
2. De plus, crainte de se frotter à la qualité des créations USA ?
3. La culture n’a pas de nation, de pays de frontière : devoir respecter un cahier des charges peut être limitant > pose aussi le problème des artistes officiels. Voir les dictactures et la culture unique de propagande. Sans aller jusqu’à ces exemples extrêmes, on peut toutefois remarquer que, de la même manière que pour les produits culturels américains, les productions françaises sont aussi à leur manière, des produits : toujours les mêmes à la télé, à la radio, dans les émissions, en tête de gondole dans les magasins de disque, etc) ; et les artistes qui ne suivent pas les directives ne sont pas très soutenus.

***[je saute une ligne]***

### Le constat

1. Malgré les quotas les Français n’écoutent pas plus de musique française que les autres nations. Donc inutile !
2. De plus, processus de dépolitisation de la culture = logique et participe d’un mouvement plus large de dépolitisation général de la société qui affecte presque tous ses domaines, y compris celui de la politique elle-même. L’effacement du politique au profit de la question des identités, auquel nous assistons depuis quelques années dans les pays occidentaux, est l’illustration de ce processus général. D’où les phénomènes de lieux autogérés, laissés à des initiatives locales, associatives, individuelles ou à des collectifs. Finalement, l’État n’a pas à s’engager sur ce terrain puisque les gens y arrivent très bien et même profitent de ce désengagement pour favoriser des pépinières de création qui fonctionnent sans subventions aucune. Lanificio 159, Rialto Sant’Ambrosio, Villagio Globale… Tous les phénomènes d’autogestion illustrent une crise de la gouvernance et du gouvernement qui affaiblit encore un peu plus le politique réduit à se défaire de ces lieux de création. L’État de moins en moins présent dans la vie des gens. Pourquoi lutter contre cela si tout le monde est content ?
3. Vivre avec son temps : multiplication et facilitation des échanges, progrès technique, télécommunication, un monde 2.0 hyperconnecté. Quoi qu’on fasse, la culture mondiale nous arrive, il serait absurde de nier le fait
4. Se replier sur soi-même : à contre-courant des échanges multiculturels et rétrogrades, une position arriérée (autarcie). (*quelques références : Barroso ex-président de l’UE ; Mario Vargas Llosa : libérer la culture de la bureaucratie d’État (N.B : comprendre d’où parle Vargas Llosa et quelle est sa propre culture > Perù : culture de dictature de propagande ; donc on comprend pourquoi il cherche aussi à désengager l’État de la création) + argument de principe : force de vitalité inhérente à la culture qui n’a pas besoin d’accords, de cadres, de paperasses mais qui ira prouver sa force sur le terrain (ne pas momifier la culture))*

***[je saute une ligne]***

#### Transition

Mais si les créations USA sont de si bonnes qualités c’est aussi parce que beaucoup de moyens donc une partie de ces moyens est investi dans la recherche de nouveaux talents, de nouvelles pistes scénaristiques etc. En France, on ne peut se permettre de tenter des choses. Donc finalement, une analyse réaliste et concrète implique de prendre en compte l’aspect économique – même si l’argument idéologique est contre – au profit ou au dépens du soutien étatique à la création culturelle. Ne peut-on donc pas trouver une voie d’entente ? Un financement et une protection de la diversité culturelle qui respecte les artistes, leurs créations, les spécificités culturelles de chacun tout en étant rentables ?

## III. Un mélange de fonds publics et privés

1. La recherche et la généralisation de mécénat (fondations, mécènes…)
2. Ne pas confondre la valeur marchande et la valeur d’auteur : ne pas faire de l’œuvre un produit marketing.
3. Les initiatives culturelles ouvertes à libre participation, ou à dons (OpenHouse Roma, Centri sociali…) Financer des activités à partir des recettes d’autres activités.
4. L’existant : contribution minime prise sur le billet d’entrée à telle ou telle offre+ enquête d’opinion, prix maximum que les usagers seraient prêts à payer pour tel ou tel monument
5. Financer la culture par le secteur du tourisme (taxe de séjour reversé au patrimoine local)
6. Généraliser l’initiative pas seulement au niveau du cinéma/audiovisuel
7. Vendre œuvres des musées à des collectionneurs avec des clauses suffisamment encadrées pour permettre au musée de continuer à les exposer ?
8. Valoriser les sites afin de ne pas concentrer la valeur patrimoniale sur les 5% d’œuvres.
9. La co-gestion public-privé de sites. Castello Santa Severa.
10. De plus, un récent rapport montre que le secteur culturel fait plus de recettes qu’un des anciens secteurs phares historiquement en France : l’automobile ! Précisément grâce au ciné et à l’audiovisuel !
11. Privilégier toujours la qualité plutôt que la quantité et savoir varier le curseur > les quotas sont en partie nécessaire pour qu’il continue à y avoir précisément de la diversité culturelle (sans ça, on n’aurait une offre moins variées) ; privilégier une régulation plutôt qu’un protectionnisme. Toujours au nom de l’envie et de l’intérêt !

## En conclusion,

Nous nous étions donné comme objectif de mesurer le champ d’intervention de l’État dans le domaine de la création culturelle : somme toute, il nous semble absolument essentiel de maintenir ce soutien, tout en conservant un certain réalisme, ce qui nous a amené à privilégier les solutions mixtes qui respectent et soutiennent la diversité et la spécificité culturelles sans vouloir faire entrer tout le monde dans le même moule, tout en évaluant la faisabilité concrète de tels projets. Nous sommes intimement convaincue que sans culture et sans création le monde courrait au désastre et que c’est précisément du fait de l’importance de l’enjeu qu’il est du devoir de chacun, à son échelle, de trouver des solutions viables. Comme pour la question linguistique – nous pensons à l’espace de la francophonie – il paraît essentiel de considérer la culture comme constitutive de notre identité. Pour finir, rappelons cette citation de l’Unesco (Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture) : « La diversité n’est pas entre les cultures, mais inhérente **à** **l’idée même de culture, et donc constitutive des cultures.** »

***thèse 1 (I) tout en nuançant en fonction d’un certain réalisme (voir III) puis rappel de l’importance du soutien à la création culturelle in fine + ouverture sur la question linguistique (identité, diversité culturelle, littérature, musique, art, mais aussi politique…)***